AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (10)ItemJean-Baptiste André Godin à Alfred Desmasures, 5 mai 1869

Jean-Baptiste André Godin à Alfred Desmasures, 5 mai 1869

Auteur·e: Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

<u>Desmasures</u>, <u>Alfred (1832-1893)</u> est destinataire de cette lettre <u>Favre</u>, <u>Jules (1809-1880)</u> est cité(e) dans cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (10)
Collation2 p. (131r, 132v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alfred Desmasures, 5 mai 1869, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 21/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/11084

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>5 mai 1869</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Desmasures, Alfred (1832-1893)</u>
Lieu de destinationInconnu

Description

Résumé

À propos des élections législatives de mai et juin 1869 en France. Godin fait un état précis des difficultés à organiser la propagande électorale : l'aide insuffisante du comité électoral ; la nécessité d'envoyer 3 000 à 3 500 manifestes à raison d'un manifeste pour 30 électeurs, alors que les bureaux de l'usine en envoient 500 par jour ; répartir les envois dans toute la circonscription au-delà du canton de Guise ; formalités à remplir pour la diffusion de la circulaire de Favre ; convaincre Favre de tenir des réunions publiques dans la circonscription. Godin informe Desmasures qu'il se rendra à Sains-Richaumont dimanche et lui demande s'il pourra le rencontrer à cette occasion.

SupportLes fins de ligne du texte de la lettre sont rognées sur le folio 132v de la copie.

Mots-clés

Critiques, Élections, Propagande

Personnes citéesFavre, Jules (1809-1880)

Œuvres citées*Manifeste électoral du comité démocratique de l'arrondissement de Vervins et des cantons de Rozoy et Marle...*, Guise, Impr. de Berthaut, 1869. [En ligne: https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5429534t/f2, consulté le 4 mars 2023] Événements cités<u>Élections législatives (24 mai et 7 juin 1869, France)</u> Lieux cités

- Guise (Aisne)
- Hirson (Aisne)
- La Capelle (Aisne)
- Origny-en-Thiérache (Aisne)
- Sains-Richaumont (Aisne)
- Saint-Michel-en-Thiérache (Aisne)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomDesmasures, Alfred (1832-1893) GenreHomme

Pays d'origineFrance

ActivitéPresse

BiographieImprimeur, journaliste, écrivain et haut fonctionnaire français né en 1832 à Mondrepuis (Aisne) et décédé en 1893 à Hirson (Aisne). Fils de cultivateur,

républicain, Alfred Desmasures est nommé préfet de l'Aisne par intérim du 9 au 15 septembre 1870. Il exerce différentes professions : mercier, libraire et, en 1879, imprimeur à Hirson. Auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire de la Thiérache, il fonde plusieurs journaux : Le Nord de la Thiérache, L'Hirsonnais, La Thiérache républicaine.

NomFavre, Jules (1809-1880) GenreHomme Pays d'origineFrance Activité

- Droit/Justice
- Politique

BiographieAvocat et homme politique français né en 1809 à Lyon (Rhône) et décédé en 1880 à Versailles (Yvelines). Représentant du peuple en 1848 et en 1849, député de 1858 à 1870, membre du gouvernement de la Défense nationale, ministre, député en 1871 et sénateur de 1876 à 1880. Il est avocat de Godin en 1863-1865 dans le procès en séparation qui l'oppose à sa première épouse Esther Lemaire.

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 15/12/2021 Dernière modification le 26/04/2023